

Convoqué dans l'affaire de Saïd Bouteflika, Tartag et Toufik

Nezzar entendu puis relâché par le tribunal militaire

©
D.R



Comme il fallait s'y attendre, l'ex-ministre de la Défense nationale, Khaled Nezzar, a, officiellement été auditionné, hier, par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida. Convoqué dans le cadre de l'enquête judiciaire contre Saïd Bouteflika, le frère du président déchu, de l'ex-patron du DRS, le général-major Mohamed Mediène, dit Toufik, et de l'ex-patron du DSS, tous accusés et placés en détention préventive pour "complot contre l'État" et "atteinte à l'autorité de l'armée", M. Nezzar a été entendu en qualité de témoin avant d'être relâché. Contrairement à Saïd Bouteflika, Tartag et Toufik, mais aussi à Louisa Hanoune, dont les images ont largement été diffusées par les chaînes de télévision avant leur comparution devant le juge d'instruction, la comparution de M. Nezzar devant le tribunal militaire de Blida s'est déroulée dans l'opacité la plus totale. La convocation du général à la retraite était déjà dans l'air depuis les aveux qu'il a rendus publics sur ses entretiens téléphoniques avec l'ex-conseiller à la présidence de la République, Saïd Bouteflika. Celui-ci, selon le général à la retraite, aurait carrément menacé d'instaurer l'état d'urgence ou l'état de siège au lieu de répondre aux exigences du peuple algérien qui s'est révolté depuis le 22 février dernier. Pour la justice, de tels propos ne pouvaient passer inaperçus et pouvaient susciter une forte révolte au sein des populations déjà lassées d'un système aux abois, en ce sens que M. Nezzar avait affirmé avoir suggéré deux formules à Saïd Bouteflika pour éviter une crise politique au pays. Le rejet impulsif de Saïd Bouteflika de ces deux propositions, suivi d'une menace de recourir à l'état d'urgence ou à l'état de siège, mais aussi ses accointances intrigantes avec les généraux Toufik et Tartag ont soulevé moult interrogations chez les observateurs, mais surtout au niveau de

l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Et Nezzar d'enfoncer Saïd Bouteflika en révélant que ce dernier l'avait informé que Gaïd Salah, le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, allait intervenir à Zéralda, insinuant, du coup, qu'il était temps de destituer Gaïd Salah. Ce sont ces éléments et tant d'autres que la justice militaire voudrait confirmer en convoquant Khaled Nezzar pour apporter son témoignage et son éclairage sur les zones d'ombre qui prévalaient dans l'entourage de Saïd Bouteflika et qui caractérisaient notamment ses derniers agissements avant son arrestation et son incarcération. Ainsi, le général à la retraite Khaled Nezzar est le deuxième convoqué comme témoin dans l'enquête sur Saïd Bouteflika et les généraux Toufik et Tartag, dont les demandes de mise en liberté provisoire seront examinées par le tribunal militaire de Blida le 20 mai prochain. En effet, Louisa Hanoune, la patronne du Parti des travailleurs, a été convoquée comme témoin par le même tribunal avant d'être, contre toute attente, incarcérée. Les prochains jours nous en diront un peu plus, mais une chose est sûre, l'enquête sur Saïd Bouteflika, Toufik et Tartag est loin de connaître son épilogue.

FARID BELGACEM